



**Réunion du Conseil exécutif national**  
**Le vendredi 25 novembre 2022**  
**Réunion hybride**

**PROCÈS-VERBAL**

**En personne** : C. Lonmo, S. Harquail, K. Mansfield, G. Kopytko, A. Picotte et E. Tremblay

**Par Zoom** : G. Phillips (*président*), C. Awada A. Nemic, J. Brulotte, S. Crawford, H. Delnick, M. Collins, J. King, M. English, P. Makrodimitris, A. Okladov, A. Trau (*par téléphone*) et S. Rehman

**Membres du personnel** : C. Habarugira, K. Thériault, J. George et Y. Radwan

**Inivité(e)s/observateurs(trices)** : M. Glenwright (Section locale 514) et R. Binette (Section locale 514)

**Absences** : A. Butler, J. Lafontaine, P. Ives, C. Pageau, S. Salter et J. Ouellette

**1. Ouverture de la séance**

Le président déclare la réunion officiellement ouverte à 9 h 01 et, à la suite d'un appel nominal, confirme que le quorum est atteint.

*\*À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. J. George est désignée comme personne-ressource anti-harcèlement pour la réunion, et toute préoccupation doit lui être transmise par courriel.*

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Il est demandé de reporter les points 5c et 6a (Politique sur les voyages) à la réunion du CEN de janvier pour permettre aux deux nouvelles directrices EC de contribuer à la discussion dans un souci de transparence. En outre, il est demandé d'ajouter la « fête de fin d'année du CEN » comme nouveau point à l'ordre du jour et de l'inclure dans la section « Points de décision ». Le CEN est d'accord.

Il est résolu que le CEN adopte l'ordre du jour du CEN du 25 novembre 2022 tel qu'il est modifié.

**Proposée par :** A. Picotte  
**Appuyée par :** C. Lonmo  
**Abstentions (2)**

***Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité***

## **1.2 Examen et adoption du procès-verbal de la portion publique de la réunion du CEN (28 octobre 2022)**

Il est résolu que le CEN adopte le procès-verbal de la réunion du CEN du 28 octobre 2022, tel qu'il est modifié.

**Proposée par :** A. Picotte  
**Appuyée par :** C. Awada

**Discussion:** Dans le registre des présences, il doit être indiqué que A. Nemeč, A. Okladov et J. Lafontaine ont assisté à la réunion en ligne plutôt qu'en personne. Il est également précisé qu'A. Trau était présent et que le nom d'A. Okladov figure deux fois dans le registre des présences. Le procès-verbal révisé sera présenté de nouveau en conséquence.

**Contre (1), Abstentions (2)**

***Résolution adoptée***

## **2. Rapports**

**2.1 Rapport du président :** Le président a participé à l'AGA de la section locale 503 (Statistique Canada), qui a été bien fréquentée. Les syndicats à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) ont demandé au président de devenir coprésident du CSP national, ce qu'il a accepté. Le président a participé à une série d'AGA, dont celle de RCAANC, le 8 novembre, l'AGA nationale, le 9 novembre, l'AGA de la Sécurité publique, le 10 novembre, et l'AGA de Patrimoine canadien, le 14 novembre.

Une réunion d'urgence du Conseil canadien du CTC a eu lieu plus tôt cette semaine pour discuter de la grève du SCFP à Toronto et du fait que le gouvernement de l'Ontario a invoqué la disposition de dérogation pour restreindre les droits des membres du SCFP. En raison d'engagements dans le cadre de la négociation collective EC, le président n'a pas pu y assister. Par conséquent, le conseiller principal en plaidoyer et affaires publiques, Dina Epale, y a assisté en remplacement et a rédigé un rapport qui est lu au CEN.

Les séances de médiation dans le cadre de la négociation collective EC à la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral (CRTESPF) ont eu lieu récemment et, à l'heure actuelle, aucun progrès n'a été réalisé sur les questions clés. Par conséquent, un arbitrage a été demandé.

Le président a assisté à la 55<sup>e</sup> Conférence annuelle sur les avantages sociaux canadiens qui s'est tenue à La Nouvelle-Orléans du 17 au 23 novembre. Cette activité a permis de bien réseauter, puisque des contacts ont été établis avec d'autres dirigeantes ou dirigeants syndicaux et professionnelles ou professionnels de l'industrie de l'Ontario. L'événement était organisé par l'International Foundation of Employee Benefit Plans (IFEPPB) et proposait des séances intéressantes couvrant un éventail de questions et de

tendances liées à la santé mentale, à un environnement de travail sain, aux pensions et aux avantages sociaux, aux questions de politique internationale, ainsi qu'à d'autres sujets clés.

Le président doit se rendre à Calgary la semaine prochaine pour assister à l'AGA de la section locale.

**2.2 Rapport du directeur général :** En ce qui concerne les relations de travail, trois des griefs déposés à la suite de l'adoption de la politique de vaccination obligatoire sont considérés comme des cas types et feront l'objet d'une audience accélérée devant la Commission. Deux de ces cas seront entendus au cours du premier trimestre de la nouvelle année. Les dossiers portent sur diverses obligations de prendre des mesures d'adaptation liées à la politique de vaccination obligatoire.

**2.3 Rapport de la conseillère principale :** Les négociations pour la négociation collective ACEP-SEA (CSN) sont en cours. L'équipe de négociation de l'ACEP se réunit lundi pour élire une négociatrice ou un négociateur. Nous rencontrerons également le SEA (CSN) lundi pour échanger des propositions de négociation.

Les autres mises à jour sont présentées à huis clos.

**2.4 Rapport de la directrice des Communications et des Affaires publiques :** L'AGA hybride a été bien fréquentée, 50 membres y ont assisté en personne et jusqu'à 120 membres y ont participé en ligne. Bien qu'un nombre record de 60 questions aient été soumises avant l'AGA, il n'a pas été possible de toutes y répondre lors de l'AGA. Les membres ont été informés que les questions en suspens seraient traitées par écrit. Au cours de l'AGA, il a été observé que plusieurs participants n'utilisaient pas de casques d'écoute et de microphones, exposant ainsi les interprètes à des risques inutiles pour leur santé auditive. Il a été mentionné qu'un résumé de l'AGA accompagné de photos et de vidéos serait publié sur le site web en 2023. Pour mieux préparer les futures AGA et éviter les redondances, il a été recommandé de confier à un membre de l'équipe des communications la tâche de passer en revue toutes les questions soumises par les membres pour les analyser et déterminer celles qui ont déjà été traitées avant ou pendant les présentations.

La nouvelle plateforme SimplyVoting a été utilisée lors de l'AGA et elle a donné de bons résultats dans la mesure où aucune plainte ni aucun problème n'a été signalé concernant l'utilisation de cette nouvelle plateforme. La directrice des Communications et des Affaires publiques a également confirmé qu'une réunion avec le CCR aurait lieu à l'heure du midi pour examiner les résultats du vote, qui seront annoncés au CEN et à l'ensemble des membres vers 14 h (HAE).

Un mémoire a été présenté au Comité permanent des langues officielles pour contribuer à l'étude du projet de loi C-13 qui modifiera la *Loi sur les langues officielles*. L'information sera bientôt publiée sur le site Web de l'ACEP.

Le mois de novembre a été très occupé pour la Section des communications et des affaires publiques en ce qui a trait à la gestion des courriels destinés aux membres, principalement en ce qui concerne les mises à jour sur les négociations du groupe EC et les rappels en vue de la participation à l'AGA et au vote qui suivra l'AGA. Un communiqué concernant le SCFP a été présenté, en même temps que l'envoi d'invitations au débat des candidats EC.

Le reste du rapport a été présenté à huis clos.

**Mesure de suivi :** Il est demandé de publier sur le site Web les plus récents procès-verbaux approuvés de toutes les réunions des sous-comités.

**2.5 Rapport de la directrice des Finances :** Le CEN est informé que le bilan affiche un surplus. Les membres du CEN sont priés de transmettre toute question à l'attention de Clarisse et les réponses figureront en annexe de la version définitive du procès-verbal.

## **PAUSE-SANTÉ**

### **3. Mises à jour des comités**

**3.1 Comité des finances :** Lors de la réunion du 16 novembre, le Comité des finances a examiné les états financiers et les chèques de plus de 500 \$. À la suite de l'écart lié à une dépense effectuée dans le cadre de la tournée de mobilisation du président à Montréal, l'hôtel Delta remboursera environ 14 000 \$ pour les frais facturés en trop. La politique en matière d'approvisionnement élaborée conjointement avec Deloitte est examinée en ce moment par l'équipe de direction en vue de son approbation et sera examinée plus en détail lors de la réunion de janvier du Comité des finances. La prochaine réunion du Comité des finances aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre, au cours de laquelle le Comité rédigera le budget du nouvel exercice, sous réserve de l'approbation des membres. Les états financiers indiquent que le rendement des investissements a été favorable en octobre et qu'une partie importante des pertes d'évaluation a été récupérée.

**3.2 Comité des statuts et règlements :** Le Comité des statuts et règlements s'est réuni le 14 novembre pour discuter de quatre points principaux : la restructuration des éléments existants du règlement 14 (Suspension pour absentéisme) pour le rendre plus convivial et mieux comprendre la séquence des processus, le budget et les remises aux sections locales (*c.-à-d. la recommandation de limiter à un maximum de deux ans l'accumulation des fonds*), l'examen de la taille optimale du CEN et, enfin, la méthode de vote par classement pour laquelle tous les articles des statuts et les règlements qui seront touchés ou modifiés seront recensés.

En ce qui concerne les remises aux sections locales, des préoccupations ont été soulevées quant au fait que le bureau national ne devrait pas étudier la question et qu'il devrait plutôt permettre aux présidentes ou présidents et aux dirigeantes ou dirigeants des

sections locales de prendre des décisions sur la gestion des fonds. En ce qui concerne la taille du CEN, un membre du CEN a demandé des précisions sur la raison pour laquelle le Comité des statuts et règlements a examiné la question en partant du principe que la croissance du CEN devrait être proportionnelle au nombre de membres représentés. En réponse, la présidente du Comité des statuts et règlements a déclaré que ce sujet est pertinent et d'intérêt pour le Comité compte tenu des implications financières liées à l'augmentation des coûts, ainsi que des contraintes de temps applicables. Le Comité examinera les stratégies d'autres organisations pour s'assurer que les intérêts des membres sont correctement représentés.

## ***PAUSE-REPAS***

**3.3 Sous-comité des ressources humaines :** Aucune réunion n'a eu lieu le mois dernier.

**3.4 Sous-comité de perturbation et transformation numériques :** Le Sous-comité de perturbation et transformation numériques s'est réuni hier. Un sondage Doodle présentant des options sera envoyé aux membres qui siègent en ce moment au Sous-comité de perturbation et transformation numériques et aux autres membres de l'ACEP pour déterminer les disponibilités pour la prochaine réunion. L'ébauche du plan d'action élaboré sera examinée de près pour permettre au Sous-comité et aux personnes responsables désignées de superviser le plan en vue de fournir davantage de renseignements et d'élaborer des documents que l'ACEP pourra utiliser. Le Sous-comité cherche toujours à augmenter la participation des membres TR. Le président du Sous-comité aura une meilleure idée des coûts associés aux dépenses des réunions d'ici la prochaine réunion du CEN et présentera un budget, au besoin.

**3.5 Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion :** La coprésidente G. Kopytko présente un bref compte rendu des efforts déployés par le Sous-comité pour trouver d'autres bénévoles en vue de la Fierté. La prochaine réunion portera sur un rapport de la section locale 514, et des démarches sont en cours pour coordonner avec la Section des communications et des affaires publiques l'organisation d'une activité conjointe pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs.

**3.6 Sous-comité sur les votes :** Le Sous-comité sur les votes a demandé le soutien du personnel du bureau national pour poursuivre ses activités et l'aider à planifier la prochaine réunion. Le Sous-comité se concentre sur deux des trois mandats, à savoir le faible taux de participation aux élections, la présentation de recommandations au CEN et la formulation de conseils sur la mise en œuvre de ressources destinées à accroître les efforts pour augmenter la participation aux élections des membres de l'Association. Une invitation a été lancée aux membres du CEN pour qu'ils siègent au Sous-comité sur les votes. K. Mansfield et S. Harquail se sont portées volontaires.

**3.7 Sous-comité de défense des avantages et des emplois :** La première réunion du Sous-comité de défense des avantages et de l'emploi a dû être reportée en raison d'un conflit d'horaire.

**Mesure de suivi :** Le bureau national doit confirmer que E. Tremblay est ajoutée à la liste des invités.

#### **4. Présentation des guides sur la rédaction inclusive**

Le présentateur invité et traducteur-réviseur de l'ACEP, N. Bois, a présenté le projet de guides sur la rédaction inclusive de l'ACEP et leurs objectifs, en mentionnant le fait qu'il s'agit des guides parmi les plus complets du genre au Canada. Les guides ont pour but d'aider l'ACEP à offrir un contenu rédigé de façon inclusive et à promouvoir un style de rédaction et un vocabulaire inclusifs. Les guides exposent les principes et les pratiques exemplaires en matière de rédaction inclusive et exposent des techniques à utiliser dans divers contextes.

#### **5. Points de discussion**

- a) Retour sur les lieux de travail et travail hybride :** Malgré les affirmations de l'Employeur selon lesquelles le retour sur les lieux de travail est sécuritaire, les principales préoccupations portent sur l'argument que si l'environnement est effectivement sûr, pourquoi les opérations diffèrent-elles des conditions pré-pandémiques? L'obligation de se faire vacciner et celle de porter un masque ont été levées, mais dans certains bureaux, des mesures de distanciation entre les cubicules ont été mises en place. Il est donc recommandé de demander à l'Employeur de lever les obligations et les restrictions, et de les laisser plutôt à la discrétion ou au choix de chaque personne.

**Discussion :** Dans l'ensemble, les commentaires du CEN font état d'un manque de cohérence au sein de la fonction publique fédérale en ce qui concerne l'application des règles, ce qui crée de la confusion. Il est mentionné qu'en tant que syndicat, l'ACEP pourrait plaider pour obtenir une entente écrite de l'Employeur et, par conséquent, envisager de rédiger une lettre à la présidente du Conseil du Trésor pour demander plus d'uniformité. À l'inverse, il est conseillé de faire preuve de prudence avant de prendre position sur la question, étant donné les différents points de vue sur la question et le fait que certains membres ont des problèmes de santé. Il incombe donc aux différents comités de SST de déterminer ce qui est nécessaire sur le plan de la santé et de la sécurité au travail. Comme alternative, il est recommandé de demander à l'Employeur d'envisager de désigner un étage ou un endroit spécial pour les personnes qui choisissent de porter le masque. Les suggestions seront prises en compte.

- b) Résultats du vote :** Les résultats sont présentés à l'écran pour le CEN et publiés sur le site Web. La directrice des Communications et des Affaires publiques annonce que toutes les résolutions proposées ont été approuvées, y compris les deux résolutions présentées par les membres. Le bureau national fera appel à des services de

consultation externe, étant donné le manque de ressources internes pour mettre en œuvre ces résolutions. Une cotisation extraordinaire sera perçue auprès des membres pour financer les résolutions. L'équipe de direction se réunira pour discuter d'un plan d'action pour l'avenir.

**Discussion :** Plusieurs préoccupations sont soulevées concernant le faible taux de participation malgré les nombreuses démarches de sensibilisation et de mobilisation. Les décisions sur les résolutions ne sont prises que par quatre pour cent de l'ensemble des membres, ce qui est inquiétant. Pour augmenter la participation et la mobilisation des membres, il est fortement recommandé d'aller au-delà des rappels pour voter et d'essayer d'autres stratégies de mobilisation visant à renforcer le sens de la responsabilité et de l'urgence parmi les membres. Il est mentionné que l'ajout de rappels vers la fin de la période de vote pourrait également avoir un effet positif sur les résultats du vote. Des préoccupations sont soulevées concernant les problèmes techniques pour réinitialiser les mots de passe, ce qui a pu empêcher certains membres de voter. Toute la question du vote fera l'objet d'un suivi à la réunion du CEN de janvier 2023. Il est recommandé de lier les élections aux deux grandes questions qui intéressent les membres afin de les inciter à voter : le retour sur les lieux de travail et la négociation collective. Pour réduire les coûts, il est proposé que le bureau national envisage de mener des consultations par le biais de réunions sur ZOOM.

**Mesure de suivi :** La question du vote sera dorénavant inscrite comme point permanent de l'ordre du jour du CEN

**Mesure de suivi :** Il est demandé au Comité des finances de fournir une estimation des dépenses détaillées découlant des résolutions et de les présenter au CEN aux fins d'examen.

## **PAUSE-SANTÉ**

### **6. Points de décision**

**6.1 Volontaires pour le CCR en 2023 :** Conformément au règlement 3, de nouveaux membres doivent être nommés au Comité des candidatures et des résolutions (CCR) d'ici février 2023. Compte tenu des difficultés pour trouver des volontaires dans le passé, il est demandé au CEN d'approuver le lancement du processus de recrutement en décembre jusqu'à la mi-janvier afin que les membres puissent rapidement commencer leur formation.

Résolution proposée par l'équipe des Communications visant à approuver le processus accéléré d'appel de volontaires pour siéger au CCR.

**Proposée par :** C. Lonmo

**Appuyée par :** S. Harquail

**Abstentions (2)**

**Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité**

**6.2 Journée de lobbying du CTC sur la colline du Parlement (le 7 février 2023) :** Le rapport du CTC envoyé au président est lu à haute voix. Les activités de lobbying du CTC sur la colline du Parlement auront lieu le 7 février et porteront principalement sur les thèmes suivants : la loi anti-briseurs de grève, l'investissement dans l'économie des soins de santé et les emplois dans une économie durable. Une séance de planification et de formation obligatoire aura lieu le 6 février 2023 au Centre Shaw. Le président est le lobbyiste enregistré qui parlera au nom de l'ACEP. On demande au CEN si l'Association devrait y participer.

**Discussions :** On recommande d'envoyer un appel à tous les membres pour qu'ils se portent volontaires à cet événement et qu'ils se joignent au président de l'ACEP, pour un total de cinq participants. S. Harquail se porte volontaire pour y assister. La grande majorité du CEN exprime son soutien au CTC et à la participation à l'événement. Cette solidarité est cruciale et peut avoir un impact sur les mesures législatives étant donné que c'est une activité dirigée par le CTC. Le CEN délibère sur la manière de sélectionner les participants et un sondage est réalisé, avec trois choix. Les résultats sont les suivants : trois sont en faveur d'une décision par le bureau national, sept sont en faveur d'une décision par vote électronique et trois sont en faveur de la tenue d'une réunion extraordinaire du CEN pour décider. Il est décidé de sélectionner les quatre participants par un vote électronique. Il est également précisé que la date limite pour les nominations est fixée à la fin du mois de janvier.

Résolution pour permettre à l'Association de participer à cet événement avec un maximum de cinq personnes, dont trois de la capitale nationale.

**Proposée par :** C. Awada

**Appuyée par :** E. Tremblay

**Abstentions (1)**

**Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité**

**Prochaine étape :** Le processus de sélection sera déterminé par un vote électronique.

*\*Laurie Gillis, section locale 514, se joint à la réunion à 15 h 56 en tant qu'observatrice.*

**6.3 Fête de Noël :** Pour reconnaître le travail assidu et les efforts accomplis par les membres du CEN, et pour renforcer leurs relations interpersonnelles, il est demandé au CEN d'organiser une fête pour célébrer Noël en janvier, sous forme de dîner ou de souper, afin de permettre aux nouveaux membres du Conseil de faire connaissance. Pour le budget de la rencontre, certains paramètres doivent être fixés.

Résolution pour organiser une fête du CEN au cours des deux premières semaines de janvier. Endroit à déterminer.

**Proposée par :** K. Mansfield

**Appuyée par :** G. Kopytko



**Discussion :** Un membre du CEN recommande d'organiser un Noël ukrainien dans la RCN. Le CEN accepte à l'unanimité. Pour le budget, il est convenu de ne pas dépasser de plus de 20 % le budget de la rencontre de Noël précédente, et de ne pas dépasser 10 000\$. Le bureau national présentera au CEN une proposition pour approbation électronique. Il est proposé d'organiser la fête en conjonction avec la réunion du CEN de janvier, éventuellement la veille au soir, dans ce cas le 26 janvier.

**Abstentions (1)** *Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité*

G. Kopytko transmettra les renseignements au restaurant suggéré

### **7. Mesures de suivi**

On présente ci-dessous l'état d'avancement des mesures de suivi à la suite de la réunion du CEN du 28 octobre 2022:

- a) La directrice des finances transmettra le bilan financier en format Excel plutôt qu'en format PDF : *terminée*
- b) Le bureau national réalisera une vidéo des nouveaux locaux et la présentera au CEN lors de la prochaine réunion : *reportée à la réunion de janvier*
- c) Le Comité des finances présentera un rapport sur la question des frais liés aux travaux d'améliorations dans les locaux loués lors de la prochaine réunion du CEN : *terminée*
- d) Le bureau national transmettra au CEN la liste des 7 comités sur 10 où l'ACEP est représentée, avec les noms des personnes qui y siègent : *terminée*
- e) Le bureau national soumettra à nouveau l'ébauche révisée de la Politique sur les voyages, en indiquant la date limite pour que les membres du CEN fassent part de leurs commentaires : *terminée*

**La réunion du CEN est levée à 16 h 16 (HAE).**

\* \* \* \* \*

*Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 25 novembre 2022.*

**APPROUVÉ par :**

---

Président

---

Date